

Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 10 octobre 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 1 p. (318r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 10 octobre 1874, consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47918>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 octobre 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieu de destination 41, rue du Sentier, Paris

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin est inquiet de voir que les experts de la licitation ne déposent pas leur rapport après deux ans d'expertise. Il informe Cresson que son avoué lui avait dit il y a 8 mois qu'il fallait faire assigner les experts. Il lui demande de voir avec Alphonse Grebel ce qu'il y aurait lieu de faire.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page

de la lettre.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 17/10/2023

Quin. 10 Octobre 74

Cher Monsieur Crasson,

M. Grebel vous dira combien je suis inquiet de voir que les experts dans mon affaire de licitation ne déposent pas leur rapport. Voilà bientôt deux ans que dure cette affaire. J'ai fait tout ce qui m'était possible pour faciliter leurs experts leurs opérations, et néanmoins, je n'en suis pas plus avancé.

Il y a environ huit mois que je demandais à mon avoué ce qu'il avait à faire pour hâter l'expertise, il me répondait qu'il n'y avait rien à faire. Je ne puis que vous en dire.

pas : c'était de faire assigner les experts en dépôt de leur rapport.

Écrivez, avec M. Grebel, ce que vous feriez si vous étiez à ma place.

Après, je vous prie, cher Monsieur mes sentiments bien dévoués.

Le Dⁿ Dⁿ